



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat finalise ses intentions sur la promotion économique

Objectif à moyen terme : une promotion exogène romande

Le Conseil d'Etat a accepté l'exposé des motifs et projet de loi sur la promotion économique, qui présente ses intentions en matière de promotion économique exogène et modifie la loi sur la promotion économique de 1999. Le gouvernement juge notamment indispensable d'envisager pour l'avenir la création d'une promotion exogène romande.

La consultation menée par le Département de l'économie pour l'élaboration de ce projet a mis en lumière la nécessité de promouvoir l'image des cantons romands en temps que places économiques suisses de langue française.

En ce qui concerne la promotion du Canton en Suisse, l'Exécutif s'appuiera sur le concept " Art de Vivre " qui met en valeur, en plus de son économie diversifiée, son potentiel touristique, culturel, sportif et ses produits du terroir. Ce programme a été initié pour la représentation vaudoise au Sechseläuten de Zurich en 1999 et a connu un grand succès grâce à ses objectifs fédérateurs. Très récemment, il a rencontré le même accueil favorable auprès du public à Bulle lors du premier Salon des Goûts et Terroirs.

Pour cette année, un crédit supplémentaire de Fr. 350'000.- a été accepté pour la promotion en Suisse. En ce qui concerne la promotion en Europe - pour laquelle une campagne est prévue afin d'assurer une promotion des pôles de développement vaudois - un crédit sera porté après évaluation au budget de 2001. De même en ira-t-il pour la promotion en Amérique du Nord et dans le reste du monde.

Enfin, afin d'être en mesure de réaliser ses objectifs, l'Exécutif a également décidé que l'Etat pourrait déléguer par convention l'exécution de certaines tâches de promotion - tant endogène qu'exogène - à des personnes privées, physiques ou morales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 juillet 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 - Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316'63'99